

VOUS INVESTISSEZ NOUS FORMONS

EN VERSANT LA TAXE D'APPRENTISSAGE À GRENOBLE INP - PHELMA :

Vous contribuez concrètement à la formation de 1 400 élèves-ingénieurs.

Vous participez au renouvellement de matériels pédagogiques technologiques en cohérence avec les besoins évolutifs du monde industriel.

Vous nous permettez de maintenir la diversité scientifique et technique ainsi que l'excellence de notre formation pratique très appréciées des employeurs de nos diplômés.

Dans les domaines du génie des procédés, des matériaux, du nucléaire, de la physique des composants, de l'électronique numérique et analogique, du biomédical et des objets connectés.

- Quelques exemples -



Renouvellement d'une partie de nos 200 postes de travaux pratiques et équipement de notre FabLab au sein duquel nous disposons désormais d'une imprimante 3D par fusion laser sur lit de poudres métalliques.



Acquisition de nouveaux équipements de Travaux Pratiques en électrochimie et génie des procédés.
Analyses chimiques élémentaires par spectrométrie de masse.



Maintenance de la salle blanche et des plateformes de pointe du Centre Interuniversitaire de MicroElectronique et Nanotechnologies (CIME Nanotech). TP de réalisation d'un transistor en salle blanche.

Vous soutenez les actions citoyennes de nos élèves-ingénieurs et enseignants :

- Implication dans des concours scientifiques de niveau international.
- Participation à des actions de vulgarisation des sciences auprès des élèves du primaire et du secondaire.
- Sensibilisation des générations futures aux études et métiers d'ingénieurs.
- Incitation et promotion des femmes dans les formations et carrières scientifiques et techniques.



TAXE D'APPRENTISSAGE 2021

Avec la taxe d'apprentissage, vous êtes l'acteur de votre impôt. Vous décidez de sa bonne utilisation en matière de formation. Vous choisissez son ou ses bénéficiaires.

En 2021, votre taxe d'apprentissage se répartit en 2 parts

Si vous choisissez de soutenir Grenoble INP - Phelma, c'est cette part que vous pouvez réserver à l'école !

NUMÉRO UAI : 0383395 J



Un versement simple et sécurisé de votre taxe d'apprentissage à Grenoble INP - Phelma

- Par chèque à l'ordre de l'Agent Comptable de l'Institut polytechnique de Grenoble. Merci de joindre à votre chèque le coupon disponible sur notre site.
- Par virement bancaire : formulaire de demande de RIB disponible sur notre site.

VOTRE VERSEMENT DOIT NOUS PARVENIR ENTRE LE 1^{er} JANVIER ET LE 31 MAI 2021

À réception, nous vous adressons un reçu avec le montant et la date de versement.

phelma.grenoble-inp.fr/taxe-apprentissage

Grenoble INP - Phelma : l'école de la diversité scientifique et technique !

Micro & nanotechnologies, Énergie décarbonée, Matériaux innovants, Technologies de l'information, Santé et ingénierie biomédicale, Développement durable.

1 400 élèves ingénieurs et en master, 380 ingénieurs diplômés par promotion, 110 enseignants-chercheurs permanents issus des 12 laboratoires associés à l'école, 380 intervenants de l'industrie et de la recherche, environ 25 % des élèves ingénieurs poursuivent en thèse.

CHIFFRES CLÉS

Chiffres issus de l'enquête CGE 2020 effectuée auprès de la promotion de diplômés Phelma 2019, 6 mois après leur sortie de l'école.

97 % des ingénieurs diplômés sont en CDI 6 mois après leur sortie de l'école

+ de 70 % des diplômés Phelma sont embauchés avant l'obtention de leur diplôme, les autres trouvent un emploi en 2 mois environ

5 plateformes technologiques de pointe en micro & nanotechnologies, physique nucléaire, chimie, matériaux

Retrouvez diplômés, élèves, enseignants sur notre page 

École nationale supérieure de physique, électronique, matériaux
Grenoble INP - Phelma
Minatec - 3 Parvis Louis Néel - CS 50257 - 38016 Grenoble Cedex 01
SIRET : 193 819 125 00272

Contactez le service des Relations Entreprises
relations.entreprises@phelma.grenoble-inp.fr
Tél : +33 (0)4 56 52 92 28